



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin,  
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la  
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33  
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2020

### **Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première adjointe**

Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjointes.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Anne OLIVERO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT, Conseillers municipaux.

**Etaient absents et représentés : Gérard GUERRERO par André MOLINO**

**Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200611-11-06-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/06/2020

Affichage : 15/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



=====

### **DELIBERATION N°11.06.2020**

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Désignation d'un(e) élu(e) pour représenter la ville de Septèmes-les-Vallons au sein de l'Association des Maires « Ville et Banlieue de France ».**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« Par délibération n°01.02.03 du 28 mars 2002, la ville de Septèmes-les-Vallons a décidé d'adhérer à l'Association des Maires « Ville et banlieue de France » regroupant les communes périphériques des principales agglomérations françaises.

A ce jour, de nombreuses collectivités bénéficient de l'expérience de cette association dans de multiples domaines notamment celui des finances. Les élu(e)s, membres de son conseil d'administration, sont des hommes et des femmes de terrain qui prennent en compte les doléances des habitants des villes et des banlieues et les difficultés des maires pour y répondre.

Journées thématiques, manifestations, rencontres élargies, communiqués, sont à son actif, permettant des échanges constructifs. Dès lors, il serait souhaitable qu'un(e) élu(e) de la commune puisse représenter la ville de Septèmes-les-Vallons au sein de cette association.

Je vous propose donc, s'il n'y a pas d'autres candidatures, de désigner Madame Sophie CELTON, Première adjointe au maire.

Bien évidemment, cela ne s'oppose pas au fait que des élu(e)s pourront participer aux journées thématiques d'échanges organisées par cette association.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

**Le Conseil Municipal,**  
**Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,**  
**Vu l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,**  
**Considérant la candidature de Madame Sophie CELTON, Première adjointe au maire,**

**A L'UNANIMITE – 3 abstentions (Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT)**

**DECIDE** de procéder à la désignation de l'élu(e) chargé(e) de représenter la Ville au sein de l'Association des Maires « Ville et Banlieue de France ».

Conformément aux résultats des opérations de vote auquel il vient d'être procédé, le Conseil Municipal de la ville de Septèmes-les-Vallons désigne :

- Madame Sophie CELTON

Afin de représenter la Ville au sein de l'Association des Maires « Ville et Banlieue de France ».



**Le Maire,**

*(Signature)*  
**André MOLINO**